

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Table des matières

Table des matières	1
Préambule	2
ARTICLE 1. Définitions.....	2
ARTICLE 2. Champ d'application	3
ARTICLE 3. Principes essentiels en matière de traitement de données à caractère personnel..	3
ARTICLE 4. Traitement des données sensibles	5
ARTICLE 5. Durée de conservation	5
ARTICLE 6. Violation des données à caractère personnel	5
ARTICLE 7. Traitement par des tiers	5
ARTICLE 8. Transfert de données à caractère personnel vers des pays tiers	6
ARTICLE 9. Droit des Personnes Concernées	6
ARTICLE 10. Procédure de traitement des plaintes des Personnes Concernées	7
ARTICLE 11. Respect de la vie privée par défaut.....	7
ARTICLE 12. Analyse d'impact relative à la protection des données à caractère personnel ...	8
ARTICLE 13. Registre du traitement des données à caractère personnel.....	8
ARTICLE 14. Coopération avec les autorités de contrôle	8
ARTICLE 15. Utilisation de cookies	8
ARTICLE 16. Evaluation permanente de la conformité GDPR	9

Préambule

Kepler Cheuvreux, société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 5.474.492 euros ayant son siège social situé 112, Avenue Kléber - 75116 Paris (France), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 413 064 841, procède au traitement de données à caractère personnel dans le cadre de son activité. Ci-après « **Kepler Cheuvreux** »

La présente Politique a pour objet de présenter les mesures techniques et organisationnelles mises en place par Kepler Cheuvreux pour garantir un niveau de protection élevé et durable aux données traitées, documenter sa conformité à la loi informatique et libertés ainsi qu'au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« **Règlement GDPR** » ou « **Règlement (UE) 2016/679** »), et informer les personnes physiques concernées sur la manière dont Kepler Cheuvreux traite les données à caractère personnel et sur les moyens dont elles disposent pour contrôler ce traitement.

ARTICLE 1. Définitions

Contrat : désigne tout accord entre la Personne Concernée et Kepler Cheuvreux au titre duquel Kepler Cheuvreux collecte, conserve et traite des données personnelles de la Personne Concernée, tel que le contrat de travail, le contrat de prestations de services ou les conditions générales de Kepler Cheuvreux.

Données à caractère personnel ou données personnelles: au sens du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (voir notamment l'article 4) « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée être une personne physique identifiable une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale. »

Données collectées : fonctions, noms, prénoms, adresses postales, adresses électroniques, numéros de téléphone, login et mot de passe, université, diplômes, informations relative à la situation familiale type d'organisation, nom de l'organisation, intitulé du poste, données financières, coordonnées bancaires, adresse IP et toute autre donnée à caractère personnel pouvant s'avérer pertinente au regard des finalités déterminées.

Données sensibles : au sens du Règlement (UE) 2016/679 (voir notamment le considérant 51) toutes les informations qui sont par nature particulièrement sensibles du point de vue des libertés et des droits fondamentaux méritent une protection spécifique, car le contexte dans lequel elles sont traitées pourrait engendrer des risques importants pour ces libertés et droits. Ces données à caractère personnel devraient comprendre les données à caractère personnel qui révèlent l'origine raciale ou ethnique. De telles données à caractère personnel ne devraient pas faire l'objet d'un traitement à moins que celui-ci ne soit autorisé dans des cas spécifiques prévus par le Règlement GDPR.

Finalités de la collecte des données à caractère personnel : les données à caractère personnel sont collectées de manière loyale et licite pour des finalités déterminées, explicites et légitimes et ne sont pas traitées ultérieurement de manière incompatible avec ces finalités.

Elles sont exactes, complètes et, si nécessaire, mises à jour au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées. Elles sont conservées sous une forme permettant l'identification des Personnes Concernées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées et traitées.

Les données sont collectées et traitées pour les besoins de l'activité de Kepler Cheuvreux, et notamment dans le cadre des relations d'affaires de Kepler Cheuvreux et de la fourniture de services conformément aux Conditions Générales de Kepler Cheuvreux, accessibles sur [at www.keplercheuvreux.com](http://www.keplercheuvreux.com). De plus, Kepler Cheuvreux traite des

données à caractère personnel pour les fins suivantes : cerner les besoins pour fournir des services mieux adaptés ; permettre la gestion des activités marketing de Kepler Cheuvreux ; traiter des candidatures et toute autre finalité en lien avec l'activité de Kepler Cheuvreux.

Personne Concernée : personne physique identifiée ou identifiable à laquelle se rapportent les données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement par Kepler Cheuvreux

Politique : désigne le présent document applicable à tous clients, utilisateurs des Sites Internet, salariés ou prestataires de Kepler Cheuvreux.

Responsable du traitement : au sens du Règlement (UE) 2016/679, « la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement. »

Services : désigne l'ensemble des services fournis dans les conditions visées au sein du Contrat.

Sous-traitant : au sens du Règlement (UE) 2016/679, « la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement. »

Tiers : au sens du Règlement (UE) 2016/679, « une personne physique ou morale, une autorité publique, un service ou un organisme autre que la Personne Concernée, le responsable du traitement, le sous-traitant et les personnes qui, placées sous l'autorité directe du responsable du traitement ou du sous-traitant, sont autorisées à traiter les données à caractère personnel. »

Traitement : au sens du Règlement (UE) 2016/679, « toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction. »

Transfert de données à caractère personnel : transfert de données d'une entité Kepler Cheuvreux à une autre entité ou à un tiers situé à l'intérieur ou à l'extérieur de l'espace économique européen.

ARTICLE 2. Champ d'application

La présente Politique s'applique à compter du 25 mai 2018.

La Politique s'applique dans le cas où Kepler Cheuvreux est Responsable de traitement et traite des données à caractère personnel pour son compte.

La Politique s'applique à l'ensemble des entités du groupe Kepler Cheuvreux.

ARTICLE 3. Principes essentiels en matière de traitement de données à caractère personnel

a. Limitation des finalités

Avant tout traitement de données à caractère personnel, Kepler Cheuvreux doit s'assurer que ledit traitement repose sur une finalité déterminée, explicite et légitime pour laquelle les données personnelles sont traitées.

b. Fondement juridique, licéité, loyauté, transparence

Lors du traitement de données à caractère personnel, Kepler Cheuvreux doit s'assurer que le traitement repose sur une base juridique.

Si le traitement résulte de l'application d'un contrat, il est alors considéré comme étant licite.

Si le traitement ne résulte pas de l'application d'un contrat, Kepler Cheuvreux doit démontrer que le traitement répond à un intérêt légitime. La finalité du traitement doit avoir un intérêt légitime pour Kepler Cheuvreux au regard de son activité principale et ne pas porter atteinte à la vie privée des personnes concernées.

Lorsque le traitement ne répond pas aux conditions énoncées ci-dessus, Kepler Cheuvreux peut demander le consentement préalable des personnes concernées aux conditions cumulatives suivantes :

- Le consentement doit être donné par un acte positif clair (opt-in) ;
- Le consentement doit être donné librement ;
- Le consentement doit porter l'indication spécifique, éclairée et univoque de l'accord de la Personne Concernée au traitement des données à caractère personnel.

c. Minimisation des données

Le traitement des données à caractère personnel doit être strictement nécessaire à la finalité initialement déterminée pour ce traitement.

d. Traitements ultérieurs compatibles

Kepler Cheuvreux pourra réaliser des traitements ultérieurs sur les données collectées à condition que ces traitements soient compatibles avec les finalités pour lesquelles les données ont été collectées initialement (recherches scientifiques, statistiques, etc.).

e. Exactitude / Qualité des données

Au cours du cycle de vie des données, Kepler Cheuvreux doit s'assurer de l'exactitude et de l'actualisation desdites données.

La Personne Concernée pourra exercer son droit de rectification pour mettre à jour ses données personnelles.

f. Limitation de la conservation des données

Kepler Cheuvreux doit veiller à ne pas conserver les données plus longtemps que nécessaire au regard des finalités du traitement.

g. Mesures de sécurité / Intégrité et confidentialité

Kepler Cheuvreux met en place des mesures de sécurité propres à sécuriser son environnement informatique contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts accidentels.

ARTICLE 4. Traitement des données sensibles

Kepler Cheuvreux traite des données à caractère personnel sensibles, dans des cas limités.

Dans ces cas limités, le traitement est possible uniquement dans les conditions alternatives suivantes :

- La Personne Concernée a donné son consentement ;
- La Personne Concernée n'est pas en mesure de donner son consentement mais le traitement est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux de la Personne Concernée ou une autre personne ;
- Le traitement est requis en vertu du droit applicable ;
- La Personne Concernée a elle-même placé les données sensibles dans le domaine public ;
- Le traitement est essentiel aux fins d'intenter, d'exercer ou de défendre des actions en justice, à condition qu'il n'y ait pas lieu de supposer que la Personne Concernée ait un intérêt légitime impérieux à faire en sorte que ces données ne soient pas traitées ;
- Le traitement est explicitement autorisé par la législation nationale.

ARTICLE 5. Durée de conservation

Les Données Personnelles collectées dans le cadre des Services sont conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle entre Kepler Cheuvreux et la Personne Concernée.

En cas d'arrêt des Services et de cessation de toute relation contractuelle pour quelques causes que ce soient les Données Personnelles sont restituées à la Personne Concernée et / ou supprimées de manière irréversible au plus tard dans les délais maximum autorisés conformément à la réglementation applicable.

ARTICLE 6. Violation des données à caractère personnel

Dans le cas où Kepler Cheuvreux détermine qu'il y a eu un traitement ou un accès non autorisé ou illicite ou une utilisation ou une divulgation des données à caractère personnel dont elle a la responsabilité, qu'ils soient potentiels ou effectifs, Kepler Cheuvreux détermine si la violation doit être signalée à l'autorité de contrôle compétente conformément à la procédure applicable par Kepler Cheuvreux en cas de violation des Données Personnelles.

ARTICLE 7. Traitement par des tiers

Kepler Cheuvreux peut avoir recours à des tiers pour ses besoins propres ou dans le cadre des Services.

Lorsque Kepler Cheuvreux a recours à des tiers agissant comme sous-traitant, elle veille à ce que le tiers :

- Mette en œuvre des procédures afin de s'assurer du respect des instructions fournies par Kepler Cheuvreux, par lui-même et par ses prestataires sous-traitants ;
- Informe Kepler Cheuvreux de toute demande de communication des données personnelles de Kepler Cheuvreux que le tiers reçoit de la part d'un autre tiers ;
- S'engage à ce que son personnel et ses prestataires sous-traitants se conforment à la législation applicable et participent à la signature d'un accord de confidentialité spécifique ;
- Permette à Kepler Cheuvreux d'effectuer des audits de protection des données dans le cadre du traitement des données à caractère personnel ;
- S'engage à auditer régulièrement ses prestataires sous-traitants dans le cadre du traitement des données à caractère personnel ;

- Coopère avec Kepler Cheuvreux pour évaluer et documenter la conformité du traitement des données à caractère personnel.

ARTICLE 8. Transfert de données à caractère personnel vers des pays tiers

Les transferts de données à caractère personnel d'une entité de Kepler Cheuvreux agissant comme Responsable de traitement vers une autre entité de Kepler Cheuvreux située dans l'Espace Économique Européen agissant comme Responsable de traitement sont encadrés par un accord de traitement de données ou par des dispositions spécifiques insérées dans le Contrat.

Les transferts de données à caractère personnel d'une entité de Kepler Cheuvreux agissant comme Responsable de traitement vers une autre entité de Kepler Cheuvreux située en dehors de l'Espace Économique Européen agissant comme Responsable de traitement ou comme sous-traitant sont soumis aux dispositions de la présente Politique.

Les transferts de données à caractère personnel par une entité de Kepler Cheuvreux agissant comme Responsable de traitement vers un tiers situé en dehors de l'Espace Économique Européen sont encadrés par l'adoption de clauses contractuelles types.

ARTICLE 9. Droit des Personnes Concernées

Les Personnes Concernées peuvent faire appliquer la présente politique de protection des données par Kepler Cheuvreux.

Si les personnes concernées considèrent que Kepler Cheuvreux a enfreint cette politique il leur faudra suivre la procédure décrite dans le présent document.

En cas d'échec d'un règlement amiable du différend, les Personnes Concernées peuvent engager un recours juridictionnel.

1. Droit d'opposition, d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement

Les Personnes Concernées disposent des droits suivants :

- Accéder aux données qui les concernent et qui sont traitées par l'entreprise ;
- Demander la rectification, l'effacement, la suppression ou la limitation des données à caractère personnel inexacts ou incomplètes les concernant et des données à caractère personnel pour lesquelles l'objet du traitement n'est plus légal ou adéquat ; dans ce contexte, la suppression des données ne peut être exigée dans les cas suivants :
 - Si le traitement de la donnée est nécessaire à l'exercice du droit à la liberté d'expression et d'information ;
 - Si le traitement de la donnée est nécessaire pour respecter une obligation légale ;
 - Si le traitement de la donnée est nécessaire pour des motifs d'intérêt public dans le domaine de la santé publique ;
 - Si le traitement de la donnée est nécessaire à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques ;

- Si le traitement de la donnée est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense de droits en justice.
- S'opposer au traitement de leurs données à caractère personnel à tout moment, sauf si ledit traitement est exigé par un texte législatif et à condition que la Personne Concernée prouve qu'elle a un motif légitime lié à la particularité de la situation.
- Recevoir ses données à caractère personnel de façon structurée, communément utilisée et lisible par une machine, dans les cas où le traitement repose sur le fondement d'un contrat ou du consentement de la Personne Concernée. Si le traitement est fondé sur l'intérêt légitime du Responsable de traitement ou une obligation légale, le droit à la portabilité ne sera pas obligatoire ;
- Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques la concernant ou l'affectant de manière significative.

2. Demandes d'informations remarques et plaintes

Si un utilisateur a des remarques ou des questions sur les présentes règles, il est possible de les faire parvenir à Kepler Cheuvreux par courriel à l'adresse suivante : dpo@keplercheuvreux.com.

ARTICLE 10. Procédure de traitement des plaintes des Personnes Concernées

Les personnes concernées devront présenter leurs plaintes suivant la présente procédure de traitement des plaintes.

Kepler Cheuvreux s'engage à traiter ces plaintes dans des délais raisonnables et au plus tard dans le mois suivant la réception de la plainte.

Cette procédure s'appliquera également à la demande des Personnes Concernées d'exercer leurs droits d'accès, de mise à jour et de suppression de leurs données à caractère personnel.

Pour toute information ou pour l'exercice de vos droits sur les traitements de vos données personnelles réalisés par Kepler Cheuvreux, vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse suivante : dpo@keplercheuvreux.com

Ou par courrier signé accompagné de la copie d'un titre d'identité à l'adresse suivante : Avenue Perdttemps 23, 1260 Nyon, Suisse.

ARTICLE 11. Respect de la vie privée par défaut

Kepler Cheuvreux adopte des restrictions en matière de protection des données au début de tout nouveau projet, afin d'assurer le respect de la vie privée des Personnes Concernées dès la conception d'un produit ou d'un service.

Les principes et obligations de la présente politique seront intégrés dès la conception d'un projet.

Afin d'assurer le respect de la vie privée dès la conception et par défaut, Kepler Cheuvreux veille à :

- Intégrer les restrictions en matière de protection des données dès la phase de conception ;
- Anticiper les restrictions en matière de protection des données et intégrer ces données dans la phase de conception de tout projet ;

- Veiller à ce que les restrictions en matière de respect de la vie privée soient prises en compte dès le début des projets ;
- Veiller à ce que l'engagement de protection des données d'un projet soit clairement défini et identifié pour faciliter l'évaluation de la conformité et assurer une entière transparence vis-à-vis des Personnes Concernées ;
- Veiller à ce que les restrictions en matière de respect de la vie privée soient respectées tout au long du cycle de vie du produit ou système ou de la durée de conservation des données à caractère personnel.

ARTICLE 12. Analyse d'impact relative à la protection des données à caractère personnel

Kepler Cheuvreux contrôle la conformité du traitement des données vis-à-vis des réglementations en vigueur.

Pour ce faire, Kepler Cheuvreux pourra mettre en œuvre dans certains cas spécifiques une étude d'impact sur la vie privée afin :

- D'identifier les traitements qui présentent un risque particulier pour la protection des données personnelles ;
- D'évaluer le niveau de conformité des traitements qu'elle met en œuvre ;
- De décider des mesures correctives à mettre en œuvre afin de veiller à ce que les données personnelles soient traitées conformément aux réglementations en vigueur.

ARTICLE 13. Registre du traitement des données à caractère personnel

Kepler Cheuvreux s'engage à tenir un registre des activités de traitement.

Kepler Cheuvreux a la responsabilité de s'assurer que tout nouveau traitement est consigné dans le registre avec les informations pertinentes concernant le contexte du traitement.

ARTICLE 14. Coopération avec les autorités de contrôle

Kepler Cheuvreux s'engage à maintenir de bonnes relations avec les autorités de protection des données. Pour ce faire, Kepler Cheuvreux coopérera avec et acceptera d'être audité par les autorités de protection des données et de suivre leurs conseils sur des affaires dont ces autorités pourraient avoir connaissance.

Kepler Cheuvreux décidera des autorités de protection des données qui sont compétentes pour chaque traitement en place.

Si des autorités de protection des données effectuent un contrôle sur l'un des sites de Kepler Cheuvreux, le délégué à la protection des données du Groupe sera informé dans les plus brefs délais.

ARTICLE 15. Utilisation de cookies

Les sites internet de Kepler Cheuvreux peuvent contenir des cookies susceptibles de collecter des données à caractère personnel afin d'améliorer l'interactivité du site et de permettre la réalisation de ses services.

1. Qu'est-ce qu'un cookie ?

Un cookie est un fichier texte de taille limitée, généralement constitué de lettres et de chiffres, envoyé à votre navigateur, situé sur le disque dur de votre ordinateur, via notre site Kepler Cheuvreux.com. Il peut être permanent (utilisation lors des visites ultérieures sur le site) ou temporaire (disparition à la déconnexion).

2. Pourquoi utilisons-nous des cookies ?

Nos cookies sont utilisés afin d'améliorer votre expérience utilisateur. A aucun moment l'utilisation de cookies ne vous est imposée et vous pouvez à tout moment refuser leur utilisation.

3. Quels cookies utilisons-nous ?

Kepler Cheuvreux utilise un cookie technique qui est nécessaire au bon fonctionnement du site internet. Ce cookie également appelé cookies de session permet au site de reconnaître ses utilisateurs d'une page à l'autre lorsqu'ils sont identifiés.

Un cookie ne permet pas d'identifier l'utilisateur, mais il enregistre à des fins statistiques des informations relatives à la navigation sur notre site. La durée de rétention sur le disque dur de ce cookie est de trente jours.

Cookie tiers :

Kepler Cheuvreux utilise également des services tiers, par exemple le service Google Analytics. Il se peut que ce service utilise des cookies. A ce titre, Google peut déposer des cookies sur votre terminal. Kepler Cheuvreux n'a aucun contrôle sur les cookies déposés par cet éditeur, nous vous invitons à consulter les mentions légales de cet éditeur.

4. Vos choix concernant les cookies

Vous pouvez vous opposer à l'enregistrement des cookies en configurant les préférences de votre logiciel de navigation.

Le fait de refuser les cookies peut vous empêcher d'accéder à certaines fonctionnalités du site.

ARTICLE 16. Evaluation permanente de la conformité GDPR

Le groupe Kepler Cheuvreux s'engage à évaluer en permanence la conformité des structures du groupe vis-à-vis de la présente politique de protection des données.

Le programme mis en place à cet effet permettra de définir les modalités selon lesquelles les contrôles seront réalisés, le champ d'application attendu de ces contrôles et l'équipe en charge.